

Département
Des ARDENNES

=====
ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 28.12.2022
Convocation faite
Le 14.12.2022

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 20 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mardi vingt décembre à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{me} Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : Mme Virginie ROGISSART, M. Eric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), MM. Antoine DI CARLO (pouvoir à Mme Isabelle FABRE), Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), M^{mes} Brigitte DUMON (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, M^{me} Sandrine GUMEZ.

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Délibération

N°2022-12-221Bis

Annule et remplace la
délibération n°2022-12-221 :
Retour sur la composition
des Commissions
Communautaires

Vu la délibération n°2020-07-129 du 27 juillet 2020 décidant de la création de 12 Commissions thématiques,

Vu les délibérations n°2020-09-184 du 9 septembre 2020, n°2020-09-216 du 29 septembre 2020, n°2021-07-122 du 12 juillet 2021, n°2021-09-162 du 14 septembre 2021, désignant les élus siégeant au sein de la Commission du Développement Durable, du Transport et de la Mobilité,

Vu les délibérations n°2020-09-185 du 9 septembre 2020, n°2020-09-217 du 29 septembre 2020, n°2021-07-123 du 12 juillet 2021, n°2021-09-163 du 14 septembre 2021, n°2022-04-055 du 5 avril 2022, désignant les élus siégeant au sein de la Commission Tourisme et Développement Transfrontalier,

Vu les délibérations n°2020-09-188, n°2020-09-220 du 29 septembre 2020, n°2021-07-125 du 12 juillet 2021, n°2021-09-165 du 14 septembre 2021, désignant les élus siégeant au sein de la Commission des Affaires Culturelles,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de proclamer M. Antoine DI CARLO membre des commissions suivantes, suite à la démission de M. Paul-Edouard LETISSIER :
 - Commission du Développement Durable, du Transport et de la Mobilité,
 - Commission Tourisme et Développement Transfrontalier,
 - Commission des Affaires Culturelles
- * **décide** de proclamer M. Michel COLCY, membre de la Commission Tourisme et Développement Transfrontalier suite au décès de Mme Sylvette CIEUR,
- * **décide** de proclamer Mme Lucie HAMOUDI, membre de la Commission des Affaires Culturelles,
- * **donne délégation** au Président pour modifier le Règlement Intérieur en conséquence et le signer.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

